



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Onzième session

Rome, 18-20 avril 2023

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

1. Élection du président, du ou des vice-président(s) et du rapporteur

Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) élit son président, son (ses) vice-président(s) et son rapporteur parmi les représentants de ses membres, au début de chaque session. Des informations à ce sujet figurent dans le document portant la cote **CGRFA/WG-PGR-11/23/1**. On trouvera les statuts et la composition du Groupe de travail dans le document **CGRFA/WG-PGR-11/23/1/Inf.1**. La liste des documents de la présente session est fournie dans le document **CGRFA/WG-PGR-11/23/1/Inf.2**.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

L'ordre du jour provisoire figure dans le document **CGRFA/WG-PGR-11/23/2**. On trouvera dans le présent document des notes relatives à l'ordre du jour provisoire, ainsi qu'un calendrier provisoire (en *appendice*).

3. *Troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

À sa 18^e session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «la Commission») s'est penchée sur l'élaboration du *Troisième rapport sur*

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le Troisième rapport). Le Programme de travail pluriannuel de la Commission, tel que révisé par la Commission à sa 17^e session ordinaire, prévoit la présentation du Troisième rapport à la 19^e session ordinaire de la Commission¹. Le document intitulé *Élaboration du Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA/WG-PGR-11/23/3) donne des informations détaillées sur l'état d'avancement de l'élaboration du Troisième rapport et un résumé des principales conclusions. Le projet de troisième rapport figure dans le document intitulé *Draft Third Report on the State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (Projet de troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde) (CGRFA/WG-PGR-11/23/3/Inf.1).

4. État d'avancement de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa 18^e session ordinaire, la Commission a examiné les activités menées par la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «le deuxième Plan d'action mondial»)² et formulé plusieurs demandes. Le document intitulé *Mise en œuvre et examen du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-PGR-11/23/4) fournit un résumé des travaux entrepris ou achevés depuis la dernière session de la Commission à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, aux fins de son examen par le Groupe de travail. Le Groupe de travail est invité à prendre note de l'examen des activités de la FAO et à donner des indications à la Commission concernant les travaux qu'il faudrait entreprendre à l'avenir pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

4.1 Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa 18^e session ordinaire, la Commission a pris note des trois guides pratiques sur l'utilisation des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture³ (ci-après «les Normes applicables aux banques de gènes»), qui ont été publiées dans l'intervalle⁴. Les guides pratiques présentent des informations utiles contenues dans les Normes applicables aux banques de gènes en détaillant les différentes étapes à suivre dans le cadre des opérations menées dans les banques de gènes, et donnent des orientations sur les étapes et décisions complexes nécessaires au fonctionnement d'une banque de gènes. La Commission a demandé à la FAO d'élaborer d'autres guides pratiques, sur la conservation en banque de gènes des espèces produisant des semences récalcitrantes et sur la cryoconservation, en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux concernés, y compris l'Organisation du Système CGIAR et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures⁵. Le document intitulé *Mise en œuvre des normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-PGR-11/23/4.1) fournit des informations actualisées relatives à

¹ CGRFA-17/19/Report, appendice F.

² FAO. 2011. *Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. <https://www.fao.org/3/i2624f/i2624f.pdf>.

³ FAO. 2014. *Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. <https://www.fao.org/3/i3704f/i3704f.pdf>.

⁴ FAO. 2022. *Practical guide for the application of the Genebank Standards for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture: Conservation of orthodox seeds in seed genebanks*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0021en>.

FAO. 2022. *Practical guide for the application of the Genebank Standards for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture: Conservation in field genebanks*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0023en>.

FAO. 2022. *Practical guide for the application of the Genebank Standards for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture: Conservation via in vitro culture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0025en>.

⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 100.

l'achèvement des trois guides pratiques et propose les grandes lignes des deux autres guides pratiques relatifs à la mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes, aux fins de leur examen par le Groupe de travail.

4.2 Effets des politiques, législations et réglementations relatives aux semences

À sa 18^e session ordinaire, la Commission s'est penchée sur les effets des politiques, des législations et des réglementations relatives aux semences sur la diversité des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA). Elle a demandé à la FAO de continuer d'aider les pays, en collaboration avec les organisations internationales compétentes, à élaborer et réviser leurs politiques nationales en matière de semences, selon qu'il convient et en fonction de leur situation, en tenant compte des recommandations du *Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale*⁶ approuvé par la Commission. En outre, elle a demandé à la FAO de mener, en collaboration avec le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, des recherches plus approfondies sur les effets des politiques, des législations et des réglementations relatives aux semences, en tenant compte de la diversité des facteurs susceptibles d'influencer, et éventuellement d'améliorer, la capacité des agriculteurs à accéder à des semences et à du matériel végétal en quantité suffisante et à un prix abordable, pour des variétés diverses et adaptées aux conditions locales, y compris les variétés des agriculteurs/variétés locales⁷. Le document intitulé *Recherches plus approfondies sur les effets des politiques, des législations et des réglementations relatives aux semences (CGRFA/WG-PGR-11/23/4.2)* résume les étapes entreprises pour mener des recherches plus approfondies sur les effets des politiques, des législations et des réglementations relatives aux semences. Le projet de note conceptuelle est contenu dans le document intitulé *Draft concept note on further research on the impact of seed policies, laws and regulations affecting farmers' ability to access seeds* (Projet de note conceptuelle sur des recherches plus approfondies sur les effets des politiques, des législations et des réglementations relatives aux semences ayant une incidence sur la capacité des agriculteurs à accéder aux semences) (CGRFA/WG-PGR-11/23/4.2/Inf.1).

5. Rôle des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets

Le Groupe de travail est invité à se pencher sur le rôle des ressources phylogénétiques dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Plus précisément, il est invité à réfléchir, afin de donner suite à la demande de la Commission⁸, aux prochaines étapes de l'examen des *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*⁹, en prenant en compte la nécessité d'aborder la question de la vulnérabilité des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) face au changement climatique et les accords internationaux pertinents¹⁰. Le Groupe de travail est également invité à examiner et à réviser, selon qu'il conviendra, le projet de questionnaire sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte du changement climatique, dont les questions ont été raccourcies, simplifiées et vérifiées par le secrétariat de la Commission, à la demande de cette dernière¹¹.

Les prochaines étapes de l'examen et de l'éventuelle révision des Directives volontaires sont abordées dans le document intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-11/23/5)*. Le questionnaire mis à jour est joint à ce même

⁶ FAO. 2015. *Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale*. Rome. <http://www.fao.org/3/i4916f/i4916f.pdf>.

⁷ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 105.

⁸ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

⁹ FAO. 2015. *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*. Rome. <https://www.fao.org/3/i4940f/i4940f.pdf>.

¹⁰ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

¹¹ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 19.

document. On trouvera un aperçu des activités menées par la FAO dans le domaine du changement climatique dans le document intitulé *FAO's work on climate change* (Activités de la FAO en matière de changement climatique) (CGRFA/WG-PGR-11/23/5/Inf.1).

6. Accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant

Le Groupe de travail est invité à se pencher sur l'accès aux RPGAA et le partage des avantages en découlant. Il est invité à:

- examiner la typologie des mesures nationales relatives à l'accès et au partage des avantages montrant l'importance des RPGAA et des connaissances traditionnelles associées, le rôle spécifique qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et leurs caractéristiques propres, élaborée à la demande de la Commission¹²;
- prendre note du questionnaire mis au point à la suite de la demande de la Commission, qui avait souhaité que soit élaboré un rapport sur l'application et les effets concrets des mesures nationales relatives à l'accès et au partage des avantages dans les différents sous-secteurs des RGAA et des connaissances traditionnelles associées, et à formuler des observations sur ce questionnaire¹³.

Le document intitulé *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant* (CGRFA/WG-PGR-11/23/6) donne un aperçu des évolutions en la matière qui ont eu lieu dans le cadre d'autres accords et instruments internationaux et présente la typologie des mesures nationales relatives à l'accès et au partage des avantages, en vue de son examen par le Groupe de travail. La typologie complétée figure dans le document intitulé *Access and benefit-sharing and genetic resources for food and agriculture: Typology of country measures* (Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: typologie des mesures nationales) (CGRFA/WG-PGR-11/23/6/Inf.1). Le Groupe de travail souhaitera peut-être également prendre note du projet de questionnaire élaboré en vue de l'établissement du rapport sur les effets des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages et formuler des observations à son sujet. On trouvera le projet de questionnaire dans le document intitulé *Draft questionnaire on the implications of access and benefit-sharing measures for the use and exchange of genetic resources for food and agriculture and for benefit-sharing* (Projet de questionnaire sur les incidences des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages sur l'utilisation et l'échange de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages) (CGRFA/WG-PGR-11/23/6/Inf.2).

7. Informations de séquençage numérique et ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Le Groupe de travail est invité à examiner le rôle de l'information de séquençage numérique aux fins de l'utilisation durable et de la conservation des RPGAA et du partage des avantages. Le Groupe de travail souhaitera peut-être tenir compte des évolutions en la matière qui ont eu lieu dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et d'autres instances et examiner leurs éventuelles incidences sur les RPGAA.

Le document intitulé *Information de séquençage numérique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-PGR-11/23/7) donne des informations sur la manière dont l'information de séquençage numérique est produite, stockée, obtenue et utilisée à des fins de recherche et développement dans le domaine des RGAA et résume les évolutions qui ont eu lieu à ce sujet dans d'autres instances, notamment la Convention sur la diversité biologique, avant le 15 novembre 2022. Le document se fonde sur une étude commandée par le secrétariat de la

¹² CGRFA-18/21/Report, paragraphe 26.

¹³ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 27.

Commission, qui figure dans le document intitulé *The role of digital sequence information for the conservation and sustainable use of genetic resources for food and agriculture* (Le rôle de l'information de séquençage numérique dans la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA/WG-PGR-11/23/7/Inf.1).

Comme l'a demandé la Commission, le secrétariat a organisé un atelier mondial sur l'information de séquençage numérique et les RGAA, afin de faire mieux connaître aux parties intéressées le rôle de l'information de séquençage numérique dans la conservation et l'utilisation durable des RGAA et le partage des avantages qui en découlent, d'analyser l'état actuel des connaissances en matière d'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques, de présenter les incidences que pourraient avoir les technologies apparentées sur la recherche-développement dans le domaine des RGAA et d'examiner les difficultés à surmonter pour pouvoir accéder à l'information de séquençage numérique et l'exploiter pleinement. L'atelier s'est tenu en ligne les 14 et 15 novembre 2022 et était organisé en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, CAB International et l'initiative des banques de gènes du CGIAR. La vidéo de cet atelier est disponible en ligne¹⁴.

8. Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Depuis 2007, le Programme de travail pluriannuel guide les travaux de la Commission et la mise en œuvre de son mandat¹⁵. Le document intitulé *Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: examen et actualisation* (CGRFA/WG-PGR-11/23/8) présente les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique, y compris le Programme de travail pluriannuel, depuis la 16^e session ordinaire de la Commission. Il contient en outre la version mise à jour du projet de plan stratégique qui porte sur les cinq prochaines sessions de la Commission.

Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et à examiner et réviser, le cas échéant, le projet de plan stratégique 2023-2031 pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme de travail pluriannuel, qui figurent à l'*appendice I* du document.

9. Rapports des organisations internationales et instruments internationaux

10. Questions diverses

11. Adoption du rapport

¹⁴ https://www.fao.org/cgrfa/meetings/dsi_workshop_2022/fr/.

¹⁵ CGRFA-11/07/Report, *annexe E*.

APPENDICE
CALENDRIER PROVISoire

Date et heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Document de travail
Mardi 18 avril 2023			
Matin			
10 h 30 - 13 h	1	Élection du président, du ou des vice-président(s) et du rapporteur	CGRFA/WG-PGR-11/23/1
	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA/WG-PGR-11/23/2
	3	<i>Troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA/WG-PGR-11/23/3
Mardi 18 avril 2023			
Après-midi			
15 h - 18 h	4	État d'avancement de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-11/23/4
	4.1	Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-11/23/4.1
	4.2	Effets des politiques, législations et réglementations relatives aux semences	CGRFA/WG-PGR-11/23/4.2
Mercredi 19 avril 2023			
Matin			
10 h - 13 h	5	Rôle des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	CGRFA/WG-PGR-11/23/5
	6	Accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	CGRFA/WG-PGR-11/23/6
	7	Informations de séquençage numérique et ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-11/23/7
Mercredi 19 avril 2023			
Après-midi			
15 h - 18 h	8	Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-PGR-11/23/8
	9	Rapports des organisations internationales et instruments internationaux	CGRFA/WG-PGR-11/23/9
	10	Questions diverses	

Jeudi 20 avril 2023 Après-midi			
15 h - 18 h	11	Adoption du rapport	